

Prendre le large...

▶ LE BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE MARITIME

VOL. 14 - BULLETIN N° 131
JUIN-JUILLET 2018

RAPPEL : RENOUVELEZ VOTRE MEMBERSHIP!

Il est toujours temps de renouveler votre membership pour la nouvelle année (avril 2018 à mars 2019). L'adhésion est gratuite et vous permet d'avoir accès à nos différents services, notamment à l'Info-emplois.

Envie de devenir membre ou désireux de renouveler votre membership?

Rien de plus simple!

Vous n'avez qu'à remplir le **formulaire suivant**.

Veuillez noter que même si vous êtes déjà membre ou que vous soyez un nouvel utilisateur, il est important de remplir ce formulaire. Une confirmation vous sera envoyée par courriel.

RAPPEL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le Comité est très heureux de vous convier à son Assemblée générale annuelle qui aura lieu cette année au Musée de la civilisation le 7 juin prochain. Tous les membres du Comité sont attendus à partir de 13 h, l'AGA débutera à 13 h 30 et sera suivie d'une conférence intitulée « Les impacts de la légalisation de la marijuana sur les milieux de travail », donnée par Me Gary H Waxman, Holmested & Associés et Me Jean-Sébastien Cloutier, Associé Norton Rose Fulbright Canada.

L'AGA se terminera par un cocktail offert par le Comité vers 15 h 30.

Un stationnement payant est disponible près du Musée.

Pour plus d'information, consultez l'[invitation officielle](#).

Pour vous inscrire, c'est [ici](#).

Pour toute information, vous pouvez nous rejoindre par courriel au maritime@cs-moim.qc.ca ou par téléphone au (418) 694-9059.

LE COMITÉ MET EN BRANLE UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DES CARRIÈRES MARITIMES

Avec le contexte de pénurie de main-d'œuvre au sein de l'industrie québécoise, l'industrie maritime n'y échappe pas. La relève est difficile à trouver notamment parce que les carrières maritimes souffrent d'un important manque de visibilité naturelle.

Pour qu'elles soient plus connues, il faut absolument les promouvoir. C'est pourquoi le Comité sectoriel a développé un projet de promotion qui a reçu un appui financier important de la Stratégie maritime du Québec. Il a été pensé sur un horizon de trois ans comprenant une série d'activités dans le but de créer une succession stratégique et ainsi générer un crescendo dans les impacts auprès des clientèles visées.

L'appel d'offres a été lancé à six firmes de communication choisies par le Comité sectoriel et un groupe de travail évaluera chacune des soumissions reçues. Le choix devrait se faire en juin afin de permettre à la firme choisie de travailler sur la campagne cet été. Le Comité vise le lancement de cette campagne de promotion à l'automne 2018.

LE COMITÉ VA À LA RENCONTRE DES CONSEILLERS D'ORIENTATION

Le 31 mai prochain, l'agente de communication et la coordonnatrice à la formation et au développement de la main-d'œuvre du Comité sectoriel participeront au Colloque de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ), à Saint-Hyacinthe.

L'occasion sera belle de créer des contacts avec ces importants intervenants dans le choix de carrières de la relève.

En effet, le Colloque réunit tous les deux ans près de 650 conseillers d'orientation de partout au Québec. L'équipe du Comité en profitera pour faire la promotion des carrières maritimes en plus de renseigner et outiller ces professionnels.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES OFFICIERS MARITIMES : BONNE NOUVELLE!

Nous sommes très heureux d'annoncer que le ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) a confirmé récemment la reconduction du programme d'aide financière au perfectionnement des officiers en progression de carrières. Ce programme permet aux candidats qui s'inscrivent à une formation conduisant à un brevet d'officier maritime en navigation ou en génie mécanique de marine de profiter d'une aide équivalente à 50 % des frais d'inscription.

Faisant suite au dossier en faveur de son renouvellement déposé en juillet 2017 par le Comité sectoriel, le ministère a confirmé qu'il serait en vigueur pour les cinq prochaines années (2018-2023).

Le montant disponible pour chacune des années dans le cadre du programme s'élève à 60 000 \$, alors qu'il était de 50 000 \$ auparavant.

C'est le Comité sectoriel qui est signataire de l'entente avec le ministère. Son rôle consiste à faire en sorte que l'administration du programme respecte ses objectifs et conditions et à proposer des critères pour assurer la meilleure accessibilité et la meilleure équité possible dans l'utilisation des sommes disponibles. Nul doute que cette aide sera des plus bénéfiques pour encourager les officiers maritimes à progresser vers les échelons supérieurs de leur profession qui sont ceux où l'on observe les plus grands défis de recrutement dans notre industrie.

UN SUCCÈS INDÉNIABLE POUR CONNAISSANCES GÉNÉRALES À TROIS-RIVIÈRES

Forte de sa réputation à Québec et Montréal, la première édition de la formation Connaissances générales en transport maritime à Trois-Rivières fut un grand succès!

Pas moins de 24 personnes se sont réunies le 25 avril dernier au centre Boréal afin d'en apprendre davantage sur l'industrie maritime. M. Nicolas Parent, consultant sénior chez CPCS et formateur principal, était accompagné d'une conférencière, Mme Céline Schaldembrand, de la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes).

La formation proposait aux inscrits une introduction au transport maritime et son contexte, une présentation des grands intervenants du transport maritime et des métiers, une courte démonstration des types de navires qui fréquentent le Saint-Laurent ainsi que l'organisation générale du système de transport maritime (législations, encadrement). Mme Schaldembrand a, quant à elle, exposé le rôle et les activités de la Sodes au sein de l'industrie maritime québécoise.



PRÉSENCE DU COMITÉ AU CONSEIL CONSULTATIF MARITIME CANADIEN (CCMC)

Afin de se tenir informé des changements touchant les enjeux soulevés par ses membres quant à la réglementation maritime et son application, le Comité sectoriel participe activement aux réunions du Conseil consultatif maritime canadien (CCMC) qui a lieu deux fois par année à Ottawa.

La dernière réunion du comité permanent sur le personnel maritime a eu lieu au début mai lors de la dernière séance du CCMC. Claude Mailloux, le directeur du Comité, y a fait une présentation du compte-rendu de l'atelier réglementaire sur le personnel maritime qui avait eu lieu en février dernier.

Des modifications majeures deviendront officielles lors de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement sur le personnel maritime (RPM) au printemps 2019, notamment le nouveau brevet de conducteurs de petits bâtiments (CPB/SVO) ainsi que les systèmes de gestion de la sécurité (SGS) des navires.

L'existence du Comité sectoriel suscite la curiosité des représentants des autres provinces. Transports Canada essaie de les encourager à organiser localement des activités semblables à celles de notre atelier réglementaire. Cela faciliterait beaucoup la diffusion d'information et la consultation entre les régions et Ottawa.

DES OUTILS DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ MARITIME : APPAREILS DE LEVAGE

Voici des nouvelles d'un projet que nous avons annoncé en 2017. Il s'agit de réaliser des modules de formation à l'intention des entreprises maritimes pour les aider à sensibiliser et former leur personnel sur la dimension santé et sécurité de leur travail lorsqu'il s'applique aux équipements et techniques de levage. Le développement du projet est supervisé par un groupe de travail composé de représentants d'entreprises et de travailleurs du secteur. Commencé en 2017, il bénéficie d'un appui de la Stratégie maritime du Québec, de la collaboration de la CNESST et de Transports Canada qui en vérifient le contenu pour s'assurer qu'il ne contrevient pas aux règles reconnues.

À la suite d'un appel d'offres, le mandat de produire les outils de formation a été confié au Service aux entreprises de la Commission scolaire des Navigateurs. Au 31 mars dernier, le niveau d'avancement du projet était à 85 %. Aujourd'hui, nous en sommes à l'étape de l'édition ce qui permettra de compléter très bientôt la phase 1 du projet. La phase 2 consiste à adapter une partie des outils pour la formation autonome et à distance. Ce travail pourra débuter au cours des prochains mois. Un message sera émis par nos canaux habituels dès que les modules de formation seront prêts pour la distribution.

